

Le 22 septembre 2010

Désherbage colza : programmes de post-levée contre les graminées

Durant l'été, la levée des mauvaises herbes pendant l'interculture n'a pas été favorisée. Dans certaines parcelles de la région, les populations de graminées sont déjà importantes et peuvent concurrencer dès à présent la croissance des jeunes colzas.

Vous trouverez dans la note ci-jointe différentes stratégies à base d'antigraminées foliaires, d'antigraminées racinaires ou bien l'association des deux.

En effet, dans certaines situations, la présence de ray-grass, vulpin voire vulpie nécessite une intervention précoce et les antigraminées racinaires peuvent être incontournables en cas de résistances !

Ray-grass d'Italie
(photo ACTA)



L'équipe de la zone Ouest
CETIOM



Anti-graminées foliaires : contre les repousses et autres graminées

Les anti-graminées foliaires représentent la solution la plus économique sur repousses de blé et d'orge (25 à 40 €/ha). Pour limiter la concurrence avec le colza et donc pour être le plus rentable possible, ce désherbage doit être fait le plus tôt possible.

✓ Les différents produits sont également efficaces sur vulpin, ray-grass, folle-avoine et brome, en l'absence de résistances aux inhibiteurs de l'ACCase (« fop » et « dime »).

✓ Le rattrapage sur paturin annuel est possible jusqu'à 3 feuilles maximum de la graminée avec CENTURION 0,4 l/ha + huile, LEOPARD 120 ou TARGA D+ à 1,25 l/ha + huile, PILOT / ETAMINE à 3 l/ha et FOLY R / NOROIT à 0,6 l/ha + huile.

Antigraminées foliaires : Doses en fonction des mauvaises herbes et de leur stade

Produits commerciaux (firmes)	Matières actives	Adjuvant	Flore	Stade / Dose (l/ha)		
				3 feuilles	4 feuilles début tallage	Tallage - Montaison
Stratos + Dash BASF	cycloxadime	Dash ⁽¹⁾	annuelles, repousses	1	1	1,2
			Vivaces (10 à 20 cm)	2		
Pilot / Etamine Philagro / Bayer CS	quizalofop Ethyl-D		annuelles, repousses	0,7	0,8	1
			Ray-grass, folle avoine	1	1,2	1,5
			Vivaces	3		
Targa D+ /Léopard120 Bayer CS / Makhteshim	quizalofop Ethyl-D	Huile 1 l	annuelles, repousses	0,3	0,4	0,5
			Bromes, Ray-grass	0,5	0,5	0,6
			Vivaces	1,25		
Agil / Ambition Makhteshim-Agan	propaquizafop	Huile 1 l	annuelles, repousses	0,4	0,5	0,6
			Bromes	0,6	0,7	0,8
			Ray-grass	0,7	0,8	
			Vivaces	1,5 à 2		
Fusilade Max Syngenta Agro	fluazifop-p-butyl		annuelles, repousses	0,75	1	1,25
			Bromes, Ray-grass	1	1,25	1,5
			Vivaces	3		
Vesuve ⁽²⁾ Philagro France	quizalofop Ethyl-D cléthodime	Huile 1 l	repousses, brome, vulpin	0,3	0,35	0,4
			ray-grass	0,4	0,5	0,6
			Vivaces	0,8		
Ogive / Centurion 240EC ⁽³⁾ Phyteurop / Arysta LifeScience	cléthodime	Huile 1 l	annuelles	0,3	0,3	0,4
			folle avoine, repousses	0,4	0,4	0,4
Foly R / Noroit (3) Arysta LifeScience	cléthodime	Huile 1 l	annuelles, repousses	0,6	0,6	0,6
			folle avoine	0,6	0,6	0,6

Sources : données firmes

annuelles = ray-grass, vulpin, bromes, sauf si dose spécifique

⁽¹⁾ = dose de Dash variable et équivalente à la dose de Stratos Ultra (consulter étiquette)

⁽²⁾ = délai avant récolte de 120 jours

⁽³⁾ = délai avant récolte de 120 jours. Application sortie hiver déconseillée

Conditions d'emploi :

Le traitement sera réalisé à partir du stade 2-3 feuilles du colza par temps poussant avec une température supérieure à 10°C. Il s'agit d'éviter si possible une application avant une période de gel (expression possible par la suite de symptômes sur feuilles). L'hygrométrie sera supérieure à 60 %.

Anti-graminées racinaires : un désherbage à l'échelle de la rotation

Les produits Kerb Flo / Rapsol WG et Légurame PM, d'un coût nettement supérieur aux anti-graminées foliaires (55 à 65 €/ha) sont efficaces sur repousses de céréales, vulpin, ray-grass, folle-avoine, brome, paturin annuel, vivaces mais aussi vulpie dont la pression a nettement augmenté dans certaines parcelles conduites en non labour.

Ces produits présentent un intérêt dans les parcelles dont les ray-grass, vulpin et folle avoine se montrent résistants au « fop » voire aux « dime » (cas un peu moins fréquent) ou tout simplement pour gérer la durabilité de ces anti-graminées foliaires sur céréales.

En situation de faible densité de repousses peu concurrentielles (5 à 10 repousses/m²), et en présence de ray-grass ou vulpin non concurrentiels, il est préférable de faire l'impasse sur les anti-graminées foliaires et d'attendre le mois de novembre pour réaliser les anti-graminées racinaires. Humidité du sol et colza ayant moins de 4/5 feuilles sont nécessaires pour garantir efficacité et sélectivité de ces produits.

Stratégies de lutte contre les graminées (Source : CETIOM Brochure colza 2010)

GRAMINEES (ray-grass, vulpin)	REPOUSSES DE CEREALES	
	Peu ou pas nombreuses (environ 5 plantes/m ²)	nombreuses (plus de 5 à 10 plantes/m ²)
Résistantes ⁽¹⁾ ou Sensibles ⁽¹⁾ mais pratiques culturales à risque ⁽³⁾	KERB FLO / RAPSOL WG / LEGURAME PM ⁽²⁾	Repousses : Antigraminées foliaires précoces à dose « repousses » Graminées : KERB FLO / RAPSOLWG / LEGURAME PM
Sensibles ⁽¹⁾ mais pratiques culturales à faible risque	Graminées et repousses : Antigraminée foliaire	Graminées et repousses : Antigraminées foliaires

(1) : Aux herbicides appartenant aux groupes HRAC A et B ([voir brochure CETIOM p. 10-11](#))

(2) : On note des parcelles où les graminées sont résistantes aux "fop" mais encore sensibles aux "dime". Cette différence de sensibilité est vraisemblablement provisoire. En situation de très forte pression en ray-grass ou vulpin qu'il est urgent de contenir, l'application de KERB FLO peut être anticipée de 15 jours (mi-octobre) avec un mélange associant KERB FLO et CENTURION, OGIVE ou FOLY R.

(3) : Cas type : forte pression graminées, rotation courte ou à forte dominance en cultures d'hiver, absence de labour et faux semis peu fréquents. Ces parcelles pourraient facilement développer une résistance aux antigraminées foliaires de la famille des "fop" ou "dime". Or il est important de pouvoir disposer de ces solutions pour désherber les céréales et alterner "fop" et sulfonylurées. Un bon contrôle des graminées n'en sera que plus durable. – Sources = grille AFPP.

Conditions d'emploi :

L'action de ces produits est de type racinaire systémique. Elle est lente car le produit doit atteindre les racines grâce à la pluviométrie. Les basses températures rallongent ce temps d'action, mais l'application peut se faire sur sol gelé. Leur sensibilité à la sécheresse et aux chaleurs d'automne oblige à attendre début novembre pour intervenir.

Explication concernant la campagne 2009-10

Lors de la précédente campagne, les insatisfactions concernant l'utilisation des ces produits furent fréquentes : manque d'efficacité, délais d'action. Les interventions ont été réalisées courant novembre, pour les plus précoces, voire bien plus tard. Avec un automne particulièrement doux, les graminées présentaient en hiver un stade phénologique très avancé avec un fort enracinement. L'action des produits fut dans ce cas plus difficile et en raison de la rigueur et de la longueur de l'hiver, cette action fût très lente.

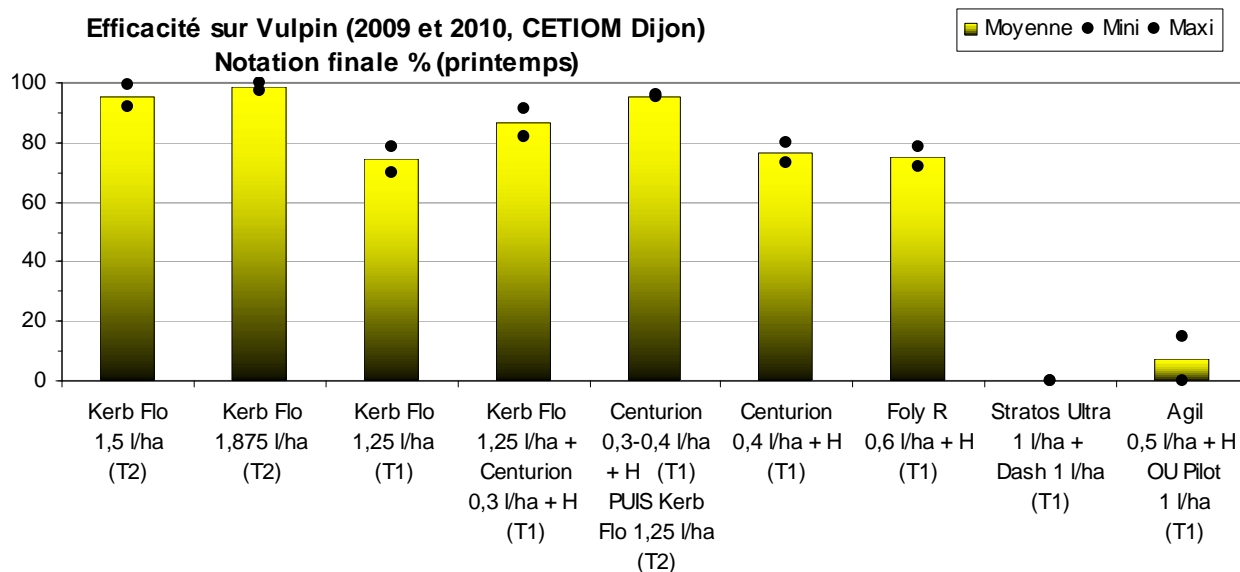
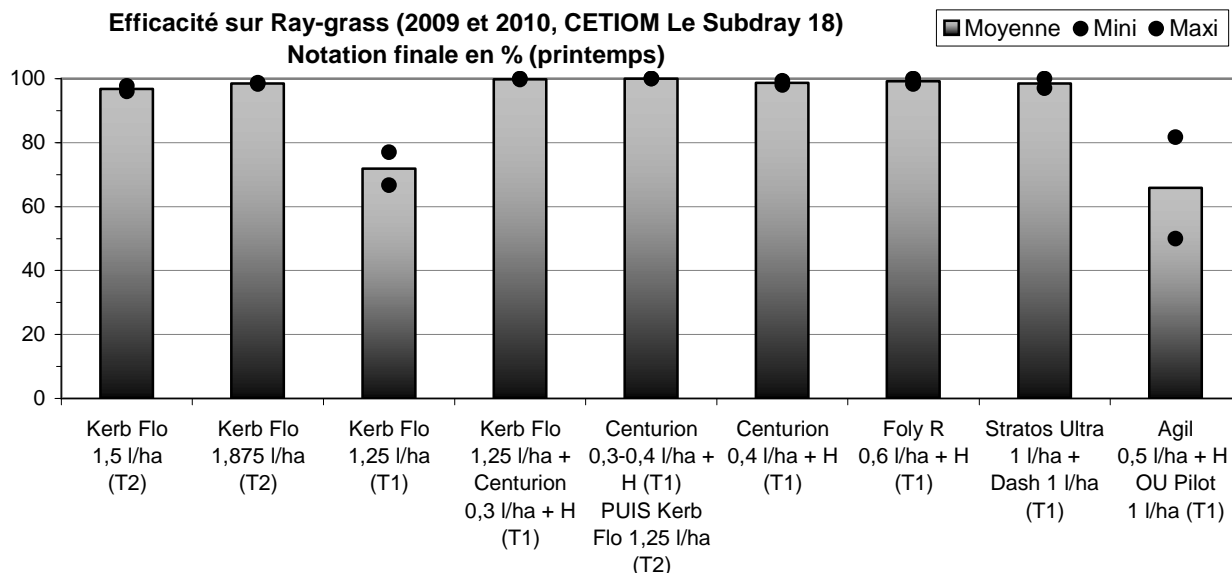
Anti-graminées foliaires et racinaires en association à déconseiller en situation de résistance

Ce type d'association voudrait contrôler repousses et graminées ou graminées de façon plus ou moins urgente sans attendre la période optimale (novembre) tout en bénéficiant des propriétés des produits racinaires (efficacité, alternance des modes d'action dans la rotation).

Entre 2008 et 2010, le CETIOM a mis 4 essais en place (2 essais ray-grass, 2 essais vulpin) dans des situations où l'on soupçonnait une résistance aux ACCase (groupe HRAC A – fop et dime).

Résultats expérimentaux des associations Kerb Flo avec cléthodime.

Date moyenne T1 = 23 octobre / Date moyenne T2 = 20 novembre.



Les essais ont mis en évidence des résistances aux « fop » (Agil) dans tous les essais mais à des degrés différents et au Stratos Ultra dans les essais vulpin. Cependant, dans ces situations, la cléthodime commence à décrocher (75 % d'efficacité en moyenne).

Le Kerb Flo à dose réduite et en application précoce (20 octobre) montre une activité limitée mais significative (70 %). Celle-ci se trouve améliorée par le mélange avec cléthodime (+10 % sur vulpin, +30 % sur ray-grass). Ces résultats montrent que ce type de mélange peut être une solution tant que les adventices sont sensibles à la cléthodime et que l'on reste dans des conditions d'efficacité du Kerb Flo raisonnables. En effet, avant la date du 15-20 octobre, ce produit peut s'avérer complètement inefficace.

Enfin, dans les essais vulpin, le programme décomposé (cléthodime en octobre puis Kerb Flo en novembre) est un peu plus puissant et sûr grâce à un meilleur positionnement du Kerb Flo.